

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 5 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 29 Mars 2024
--

L'an deux mil vingt quatre et le cinq avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Frédérique BARNOUD - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Fabien CAFFIER - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Virginie BLUM

Étaient absents : Valérie DEJOUR (pouvoir à Fanny CHABRAN) - Olivier AIGLON (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Pierre DURAND (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Guy LHOPITAL (pouvoir à Frédérique BARNOUD)

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

D/2024-041

Objet de la délibération : Modification de la composition du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 17 juillet 2020, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il avait été procédé à la désignation des membres du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois. Suite à la démission de Julien LIOT, le conseil municipal, par délibération du 7 juillet 2022, avait désigné comme suit les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois :

Mme NELIAS Agnès
M AIGLON Olivier
M. DURAND Pierre
Mme DEJOUR Valérie
M RULLIAT Christian
M. FOURDIN Fabrice
M. LHOPITAL Guy

Compte tenu de la démission de M. AIGLON Olivier de ses fonctions d'Adjoint, et de la nomination de M BELTRAN Yves, il convient de procéder au remplacement de M AIGLON qui ne gère plus les problèmes et questions de chaufferies bois.

L'élection doit avoir lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, elle doit être procédé à un 3^{ème} tour au cours duquel l'élection a lieu à la majorité relative, conformément à l'article 163.6 du Code des Communes et L 5212.7 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal procède à la désignation du remplaçant de M. AIGLON par vote à bulletins secrets, après candidature.

Est désigné, par 13 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, parmi le Conseil Municipal : Yves BELTRAN

Les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois sont :

Mme NELIAS Agnès
M. BELTRAN Yves
M. DURAND Pierre
Mme DEJOUR Valérie

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 5 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 29 Mars 2024
--

L'an deux mil vingt quatre et le cinq avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Frédérique BARNOUD - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Fabien CAFFIER - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Virginie BLUM

Etaient absents : Valérie DEJOUR (pouvoir à Fanny CHABRAN) - Olivier AIGLON (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Pierre DURAND (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Guy LHOPITAL (pouvoir à Frédérique BARNOUD)

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

D/2024-041

Objet de la délibération : Modification de la composition du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 17 juillet 2020, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il avait été procédé à la désignation des membres du Conseil d'Exploitation des chaufferies-bois. Suite à la démission de Julien LIOT, le conseil municipal, par délibération du 7 juillet 2022, avait désigné comme suit les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois :

Mme NELIAS Agnès
M AIGLON Olivier
M. DURAND Pierre
Mme DEJOUR Valérie
M RULLIAT Christian
M. FOURDIN Fabrice
M. LHOPITAL Guy

Compte tenu de la démission de M. AIGLON Olivier de ses fonctions d'Adjoint, et de la nomination de M BELTRAN Yves, il convient de procéder au remplacement de M AIGLON qui ne gère plus les problèmes et questions de chaufferies bois.

L'élection doit avoir lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, elle doit être procédé à un 3^{ème} tour au cours duquel l'élection a lieu à la majorité relative, conformément à l'article 163.6 du Code des Communes et L 5212.7 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal procède à la désignation du remplaçant de M. AIGLON par vote à bulletins secrets, après candidature.

Est désigné, par 13 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, parmi le Conseil Municipal : Yves BELTRAN

Les membres élus siégeant au sein du Conseil d'exploitation des chaufferies bois sont :

Mme NELIAS Agnès
M. BELTRAN Yves
M. DURAND Pierre
Mme DEJOUR Valérie

M RULLIAT Christian
M. FOURDIN Fabrice
M. LHOPITAL Guy

Les représentants des usagers restent fixés ainsi par délibération du 6 février 2023 :

Mme MONTALAND Isabelle (résidence L'Yzeron) / M RADIX Marcel (Clair-Matin) / M COUBLE Philippe, M BAZIN Patrice, Mme DUPIN Yolande (particuliers) / Sœur Colette (Carmel).

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision et de la signature de tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 19 AVR. 2024
Publication ou notification du : 19 AVR. 2024
Publication site internet le : 19 AVR. 2024
Affichage de la liste des délibérations le : 12/04/2024